



**GOVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Signature du contrat de concession Stade de France

*Paris, le 17 juin, 2025*

**Eric Lombard, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, et Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ont signé le 16 juin 2025 au nom de l'État le contrat de concession portant sur l'exploitation et la modernisation du Stade de France, attribué au groupe GL Events Venues.**

Ce contrat d'une durée de trente ans répond aux objectifs fixés par l'État au début de la procédure initiée en 2023 :

- Renforcer l'attractivité du Stade de France pour le maintenir aux meilleurs standards européens en termes de capacité, de qualité des espaces, de prestations et d'animation ;
- Renforcer son dynamisme au moyen d'une augmentation des matchs et d'événements ;
- Faire de cet équipement un acteur de la transition écologique ;
- Contribuer à l'attractivité du territoire.

Le Stade de France bénéficiera d'investissements importants pour des travaux de modernisation, d'accessibilité et d'optimisation énergétique, entièrement financés par le concessionnaire.

La mise en œuvre opérationnelle de la concession débutera le 5 août 2025.

Les ministres souhaitent que la période de transition qui s'ouvre permette la continuité du service, et notamment le transfert des personnels, afin que les concerts prévus en août se déroulent dans les meilleures conditions pour le public, les artistes et les salariés.

**Eric Lombard**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique a déclaré : « le Stade de France fait partie de ces rares lieux qui vibrent dans notre mémoire à tous. Il a accueilli les plus beaux exploits sportifs, réuni les foules pour des concerts légendaires et doit continuer de le faire. La nouvelle concession du Stade de France témoigne cette volonté de l'État que l'histoire du stade continue de s'écrire, dans un modèle de gestion performant, durable et autonome. »

**Marie Barsacq**, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative des Sports a déclaré : « La signature de ce contrat constitue une avancée majeure pour la pérennité et le rayonnement du Stade de France. C'est un équipement emblématique pour le sport français, il symbolise la passion collective et notre excellence sportive. Le Stade de France va rester un lieu privilégié pour accueillir les plus grandes compétitions nationales et internationales. »

### **CONTACTS PRESSE :**

**Cabinet de M. Eric LOMBARD**

**Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique**

[presse.mefsin@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:presse.mefsin@cabinets.finances.gouv.fr)

**Cabinet de Mme. Marie BARSACQ**

**Ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

[sec.presse.sport@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:sec.presse.sport@jeunesse-sports.gouv.fr)